

Entretien

8 Entretien

8.1 Indications d'entretien

DANGER

- Le moteur doit être à l'arrêt.
- En cas de travaux effectués sous la flèche porte-godet,
 - le godet doit être vidé ou l'équipement complémentaire doit être déchargé,
 - le support de la flèche porte-godet (1-1/flèche) doit être posé,
 - fermer les robinets à boisseau sphérique pour l'hydraulique de travail et accessoire (1-2/flèche),
 - le système de pivotement doit être bloqué (1-4/flèche).
- Bloquer le véhicule contre tout roulement libre en actionnant le frein de parking (4-10/8) et en commutant le commutateur du sens de marche (4-10/3) dans sa position "0". De plus, des cales doivent être posées sous une des roues de l'essieu AV dans les deux sens de la marche.



ATTENTION

- Procéder à la vidange d'huile lorsque les agrégats sont tièdes.
- Effectuer les travaux d'entretien lors-que le véhicule est en position horizontale et la flèche porte-godet est dans sa position la plus basse.
- Remplacer immédiatement les cartouches de filtre et les joints d'étanchéité endommagés.
- Nettoyer les têtes de graissage forcé avant le graissage.



REMARQUE

- Toutes les opérations d'entretien nécessaires sont indiquées dans le tableau d'entretien.



- Les détériorations causées par la non-observation du tableau d'entretien ne sont pas couvertes par la garantie.
- Les carburants mentionnés dans le tableau d'entretien sont destinés à des températures ambiantes de **-15°C à +40°C**.

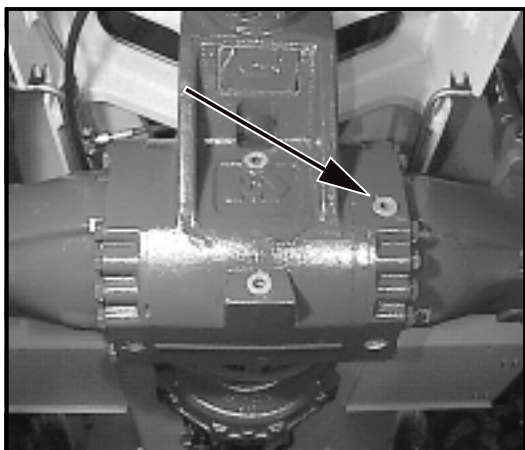


Fig. 8-1

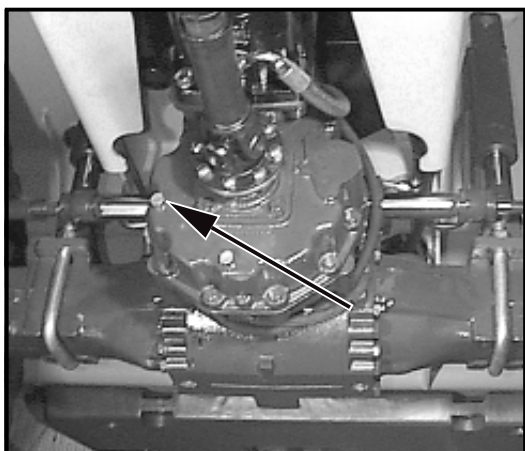


Fig. 8-2

ATTENTION

Pour des températures ambiantes inférieures à -15° C, voir la description du chapitre 5.2.2 « Fonctionnement hivernal ».

REMARQUE

En cas de rupture de tuyau et/ou de flexible, les deux couvercles du filtre à huile hydraulique (8-20/flèches) doivent être dévissés du fait que le véhicule ne dispose d'aucune vanne de blocage qui puisse empêcher l'écoulement de grandes quantités d'huile hydraulique.

8.2 Travaux d'entretien

8.2.1 Contrôle du niveau d'huile du moteur

Voir les instructions de service du moteur.

8.2.2 Contrôle du niveau d'huile des essieux

8.2.2.1 Essieu AR

» Véhicules lents 20 km/h «

(1) Dévisser le bouchon obturateur du pont d'essieu (8-1/flèche) et de la boîte de vitesses intermédiaire (8-2/flèche).

REMARQUE

- Le pont d'essieu et la boîte de vitesses intermédiaire ont des circuits d'huile différents.
- Le niveau d'huile doit atteindre le taraudage du bouchon.
- Recueillir l'huile évent. versée.

(2) Revisser le bouchon obturateur.

8.2.2.2 Essieu AR

» Véhicules rapides »

(1) Dévisser le bouchon obturateur du pont d'essieu (8-3/flèche) et de l'engrenage distributeur (8-4/flèche).

REMARQUE

- Le pont d'essieu et l'engrenage distributeur ont des circuits d'huile différents.
- Le niveau d'huile doit atteindre le taraudage du bouchon obturateur.
- Recueillir l'huile évent. versée.

(2) Revisser le bouchon obturateur.

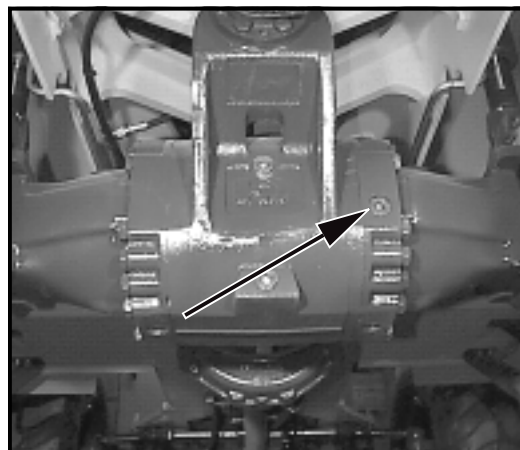


Fig. 8-3

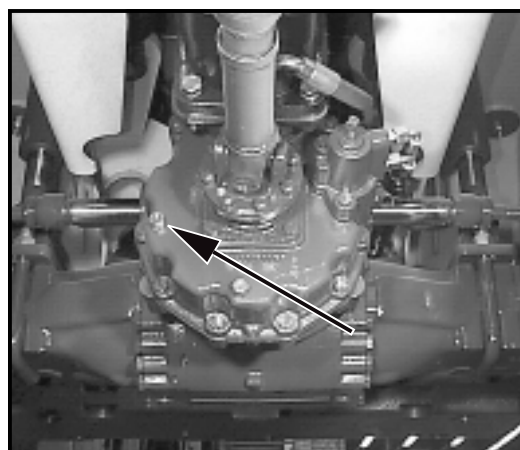


Fig. 8-4

8.2.2.3 Engrainage planétaire

(1) Déplacer le véhicule de manière à ce que la ligne repère "OIL LEVEL" soit horizontale et que le bouchon obturateur soit alors à gauche au-dessus de cette ligne de marquage (8-5/flèche).

(2) Dévisser le bouchon obturateur.

REMARQUE

- Le niveau d'huile doit atteindre le taraudage du bouchon obturateur.
- Recueillir l'huile évent. versée.

(3) Revisser le bouchon obturateur muni d'un nouveau joint d'étanchéité.



Fig. 8-5

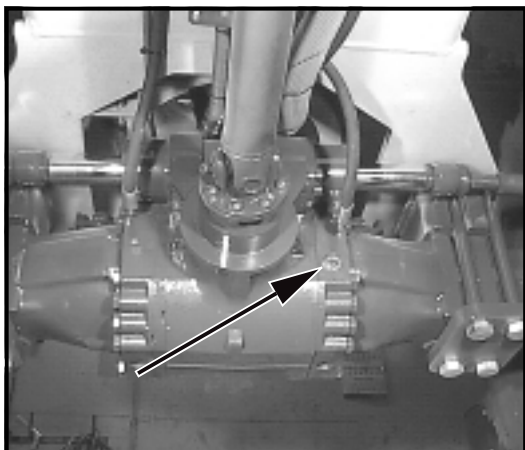


Fig. 8-6

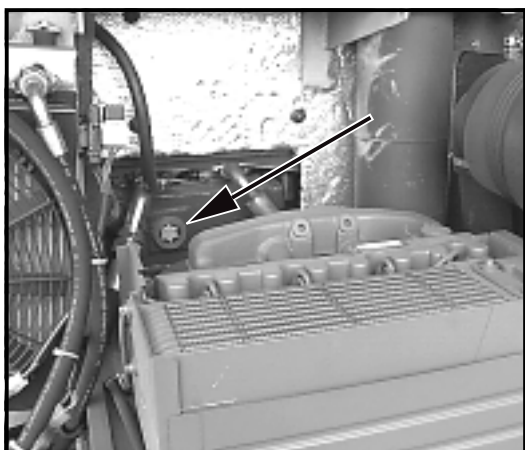


Fig. 8-7

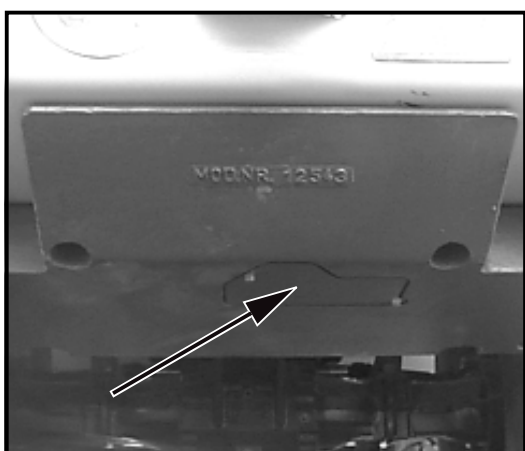


Fig. 8-8

8.2.2.4 Essieu AV

(1) Dévisser le bouchon obturateur du pont d'essieu (8-6/flèche).

REMARQUE

- Le niveau d'huile doit atteindre le taraudage du bouchon obturateur.
- Recueillir l'huile évent. versée.

(2) Revisser le bouchon obturateur.

8.2.3 Contrôle du niveau d'huile du réservoir d'huile hydraulique

(1) Garer le véhicule en position horizontale.

(2) Amener la flèche porte-godet dans sa position la plus basse.

(3) Incliner le dispositif d'échange rapide et faire sortir à l'aide de la manette de l'hydraulique accessoire (4-9/5) les boulons de verrouillage.

(4) Ouvrir le capot du moteur.

(5) Vérifier par le regard le niveau d'huile.

REMARQUE

Le niveau d'huile doit être visible dans le quart supérieur du regard (8-7/flèche). Eventuellement faire l'appoint d'huile hydraulique par la tubulure de remplissage (8-18/flèche).

8.2.4 Vidange moteur

(1) Dévisser la trappe de maintenance de la cuve du moteur (SW 13) (8-8/flèche).

(2) Disposer en dessous un récipient collecteur d'huile suffisamment grand.

(3) Ouvrir le capot du moteur.

(4) Dévisser le couvercle de la vis de vidange du moteur.

(5) Visser la tubulure d'écoulement avec un flexible provenant du compartiment à outils (4-1/13) sur la vis de vidange.

(6) Retirer le bouchon du flexible.

(7) Autres méthodes: voir les instructions de service du moteur.

8.2.5 Vidange essieu

8.2.5.1 Essieu AR

» Véhicules lents 20 km/h «

- (1) Mettre un récipient collecteur d'huile suffisamment grand en dessous.
- (2) Dévisser le bouchon obturateur du pont d'essieu (8-9/1, 8-9/2, 8-9/3 et 8-9/4) et de la boîte de vitesses intermédiaire (8-10/1 et 8-10/2) et laisser s'écouler l'huile.

ATTENTION

Éliminer l'huile usagée de manière écologique!

- (3) Revisser le bouchon obturateur du pont d'essieu (8-9/1 et 8-9/2) et de la boîte de vitesses intermédiaire (8-10/2).
- (4) Remplir d'huile par le taraudage du bouchon obturateur du pont d'essieu (8-9/3) et de la boîte de vitesses intermédiaire (8-10/1) jusqu'à ce que l'huile atteigne l'ouverture (8-9/4 ou 8-10/1).

REMARQUE

- Le pont d'essieu et la boîte de vitesses intermédiaire ont des circuits d'huile différents.
 - Les données relatives aux quantités d'huile sont indiquées dans le tableau d'entretien (chapitre 8.4).
 - Après quelques minutes, le niveau d'huile ayant baissé, faire l'appoint d'huile jusqu'à ce que le niveau prescrit soit atteint et reste constant.
- (5) Revisser le bouchon obturateur du pont d'essieu (8-9/3 et 8-9/4) et de la boîte de vitesses intermédiaire (8-10/1).

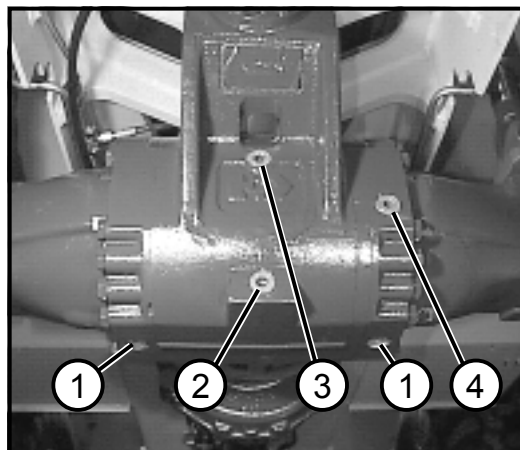


Fig. 8-9

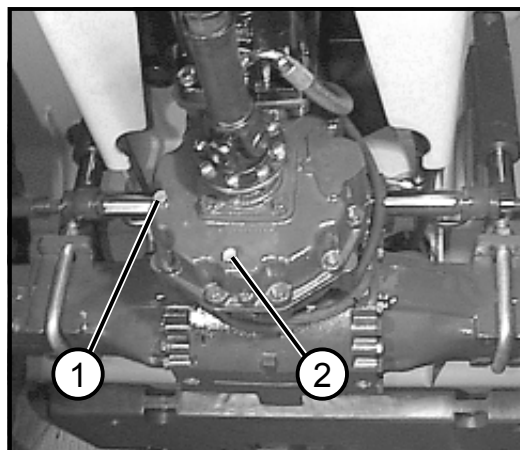


Fig. 8-10

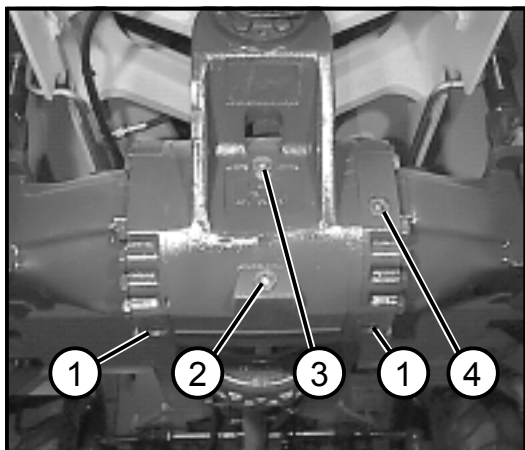


Fig. 8-11

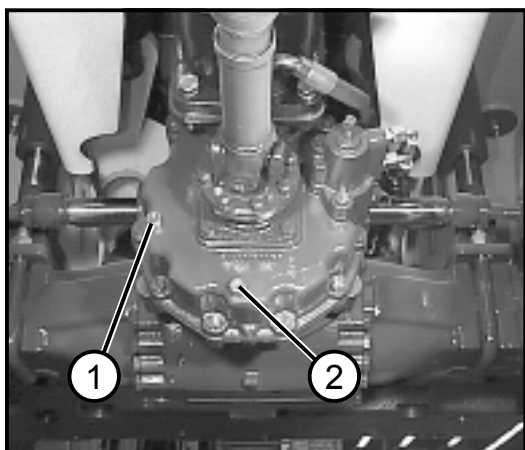


Fig. 8-12



Fig. 8-13

8.2.5.2 Essieu AR » Véhicules rapides «

(1) Mettre un récipient collecteur d'huile suffisamment grand en dessous.
(2) Dévisser le bouchon obturateur de pont d'essieu (8-11/1, 8-11/2, 8-11/3 et 8-11/4) et de l'engrenage distributeur (8-12/1 et 8-12/2) et laisser s'écouler l'huile.

ATTENTION

Éliminer l'huile usagée de manière écologique!

(3) Revisser le bouchon obturateur du pont d'essieu (8-11/1 et 8-11/2) et de l'engrenage distributeur (8-12/2).

(4) Remplir d'huile par le taraudage du bouchon obturateur du pont d'essieu (8-11/3) et de l'engrenage distributeur (8-12/1) jusqu'à ce que l'huile atteigne l'ouverture du bouchon (8-11/4 ou 8-12/1).

REMARQUE

- Le pont d'essieu et l'engrenage distributeur ont des circuits d'huile différents.
- Les données relatives aux quantités d'huile sont indiquées dans le tableau d'entretien (chapitre 8.4).
- Après quelques minutes, le niveau d'huile ayant baissé, faire l'appoint d'huile jusqu'à ce que le niveau prescrit soit atteint et reste constant.

(5) Revisser le bouchon obturateur du pont d'essieu (8-11/3 et 8-11/4) et de l'engrenage distributeur (8-12/1).

8.2.5.3 Engrenage planétaire

(1) Déplacer le véhicule de manière à ce que le bouchon obturateur (8-13/ flèche) soit situé à 6 heures.

(2) Mettre en dessous un récipient collecteur d'huile avec rigole de déversement.

(3) Dévisser le bouchon obturateur et laisser s'écouler l'huile.

ATTENTION

Éliminer l'huile usagée de manière écologique!

(4) Déplacer le véhicule de manière à ce que la ligne de marquage "OIL LEVEL" soit horizontale et que le taraudage du bouchon obturateur se trouve alors au-dessus de cette ligne de marquage (8-14/flèche).

(5) Remplir l'huile par le taraudage du bouchon obturateur jusqu'à ce que l'huile atteigne l'ouverture.

(6) Revisser le bouchon obturateur muni d'un nouveau joint d'étanchéité.

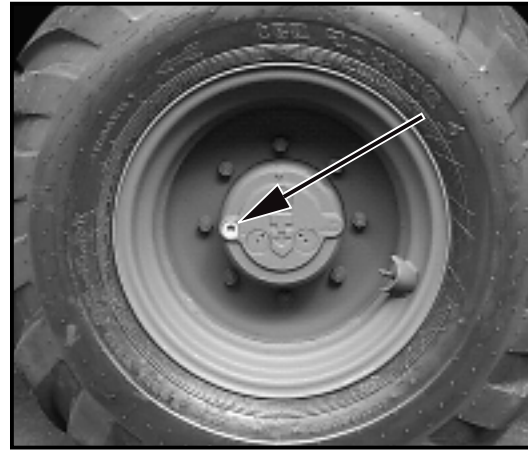


Fig. 8-14

8.2.5.4 Essieu AV

(1) Mettre en dessous un récipient collecteur d'huile suffisamment grand.

(2) Dévisser le bouchon obturateur du pont d'essieu (8-15/1, 8-15/2, 8-15/3, 8-16/1 et 8-16/2) et laisser s'écouler l'huile.

ATTENTION

Éliminer l'huile usagée de manière écologique!

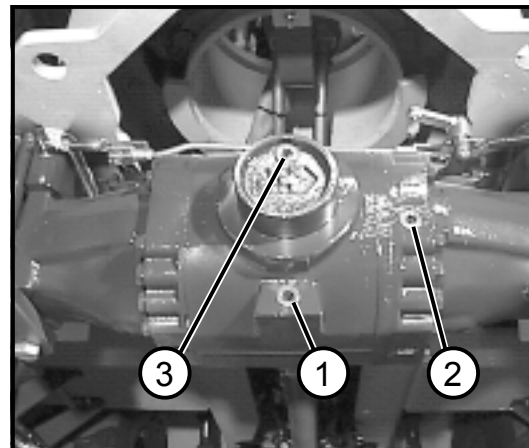


Fig. 8-15

(3) Revisser le bouchon obturateur (8-15/1 et 8-16/1).

(4) Remplir l'huile par le taraudage du bouchon (8-15/3) jusqu'à ce qu'elle atteigne l'ouverture (8-15/2 ou 8-16/2).

REMARQUE

- Les données relatives aux quantités d'huile sont indiquées dans le tableau d'entretien (chapitre 8.4).
- Après quelques minutes, le niveau d'huile ayant baissé, faire l'appoint d'huile jusqu'à ce que le niveau prescrit soit atteint et reste constant.

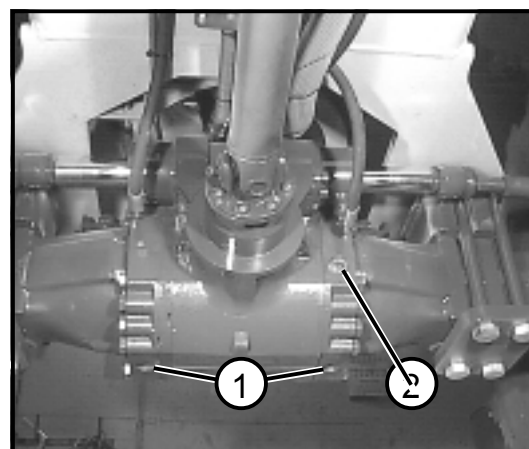


Fig. 8-16

(5) Revisser le bouchon obturateur (8-15/2, 8-15/3 et 8-16/2).

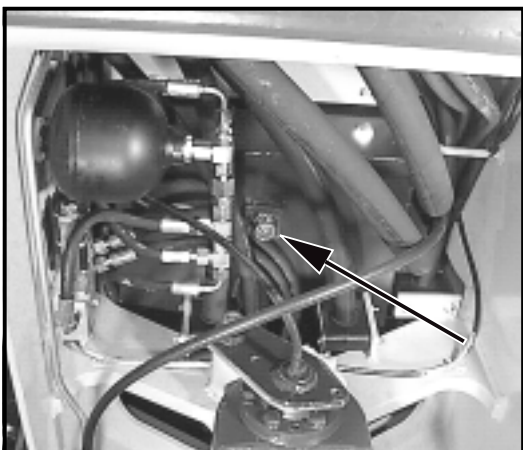


Fig. 8-17

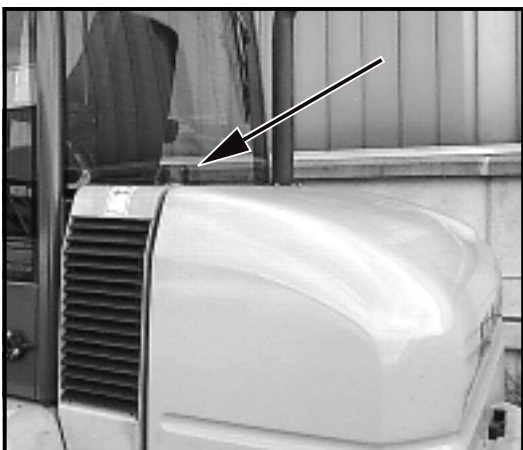


Fig. 8-18

8.2.6 Vidange de l'installation hydraulique

- (1) Préparer un récipient collecteur d'huile suffisamment grand (mini. 130 l).
- (2) Dévisser le couvercle de la vis de vidange (8-17/flèche).
- (3) Visser une tubulure d'écoulement avec flexible provenant du compartiment à outils (4-1/13) sur la vis de vidange.
- (4) Retirer le couvercle du flexible.
- (5) Laisser s'écouler l'huile dans le récipient collecteur.

ATTENTION

Éliminer l'huile usagée de manière écologique!

- (6) Dévisser la tubulure d'écoulement avec flexible et remettre le bouchon du flexible.
- (7) Revisser le couvercle de la vis de vidange d'huile.
- (8) Remplacer les cartouches de filtre à huile hydraulique (section 8.2.7).
- (9) Remplir l'huile par la tubulure de remplissage (8-18/flèche).

ATTENTION

Pour les véhicules équipés d'huile hydraulique biodégradable (huile hydraulique de synthèse à base d'esters - classe de viscosité ISO VG 46 VI > 180) - (le repère se trouve sur le réservoir d'huile hydraulique et sur le tableau de bord), cette même huile doit également être utilisée pour la vidange. Des huiles hydrauliques minérales et biodégradables **ne doivent en aucun cas** être mélangées! Remplacer une huile hydraulique biodégradable toutes les **1000 heures de service**. Pour passer d'une huile hydraulique à base minérale à une huile hydraulique biodégradable, procéder d'après la directive de conversion VDMA 24 569!

ATTENTION

Le frein de service ne doit être alimenté que par de l'huile minérale!

- (10) Procéder au contrôle du niveau d'huile au niveau du regard (8-7/flèche).
- (11) Fermer la tubulure de remplissage.

8.2.7 Remplacer les cartouches du filtre à huile hydraulique

ATTENTION

Procéder au remplacement de la cartouche du filtre d'après le tableau d'entretien ou lorsque l'indicateur de colmatage (4-11/23) s'allume.

REMARQUE

Après un démarrage à froid, l'indicateur de colmatage peut s'allumer prématurément. Il s'éteint cependant lors du réchauffement de l'huile hydraulique.

- (1) Décaler le siège dans la position la plus en avant (5-12/2).
- (2) Rabattre le dossier du siège complètement vers l'avant (5-11/2).
- (3) Rabattre sur les côtés le tapis de sol à droite et à gauche du siège du conducteur et dévisser les quatre vis de fixation (SW 13) (8-19/flèches) de la tôle d'entretien et enlever cette dernière.
- (4) Dévisser le couvercle du filtre à huile hydraulique (8-20/flèches) et remplacer les cartouches de filtre par des nouvelles.

ATTENTION

Éliminer de manière écologique les cartouches de filtre à huile hydraulique usagées.

- (5) Fermer le couvercle de la cartouche du filtre à huile hydraulique.
- (6) Reposer la tôle d'entretien.
- (7) Rétablir la position individuelle du siège.

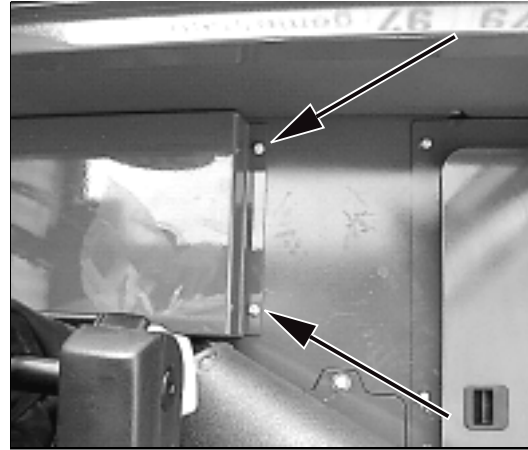


Fig. 8-19

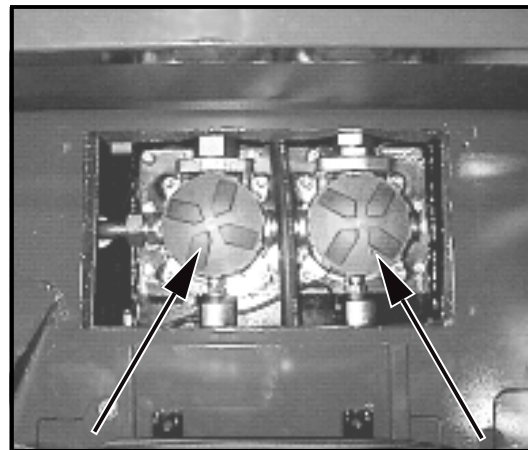


Fig. 8-20



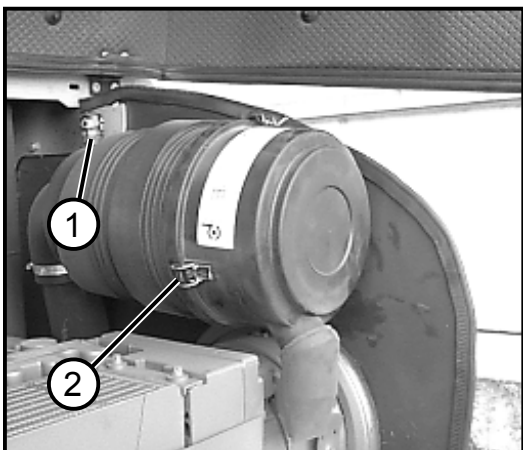


Fig. 8-21

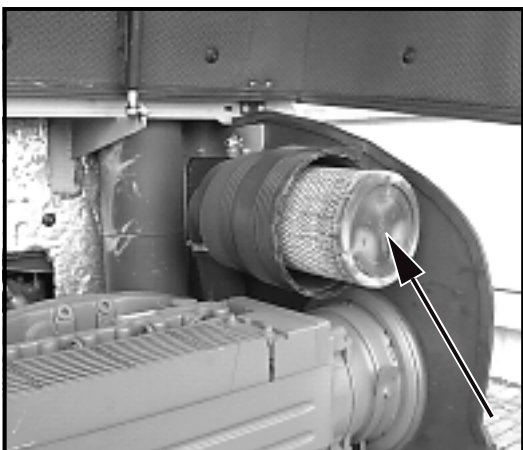


Fig. 8-22

8.2.8 Entretien/remplacement du filtre à air

REMARQUE

L'entretien de la cartouche de filtre devient nécessaire quand le champ rouge de l'indicateur d'entretien (8-21/1) devient visible, au plus tard cependant après 12 mois.

- (1) Ouvrir le capot du moteur.
- (2) Dévisser les trois vis de fixation du couvercle du filtre à air (8-21/2) et ôter le couvercle.
- (3) Retirer la cartouche du filtre (8-22/flèche) en la tournant légèrement.
- (4) Nettoyer la cartouche du filtre.

ATTENTION

- Pour le nettoyage, un tuyau, dont l'extrémité est repliée à 90°, doit être monté sur le pistolet à air. Le tuyau doit être assez long pour atteindre le fond de la cartouche. Nettoyer la cartouche en soufflant de l'air comprimé sec (maxi. 5 bars) par des mouvements de haut en bas du tuyau dans la cartouche en soufflant aussi longtemps de l'intérieur vers l'extérieur jusqu'à ce que plus aucune poussière ne sorte.
- Ne pas utiliser d'essence ou de liquides chauds pour le nettoyage.

(5) Eclairer la cartouche du filtre avec une lampe de poche pour détecter d'éventuels endommagements de l'enveloppe en papier et du joint en caoutchouc. En cas d'endommagements de la cartouche ou des joints d'étanchéité, changer la cartouche.

(6) Remettre la cartouche en place avec précaution.

(7) Poser et fixer le couvercle du filtre à air de manière à ce que la flèche de direction indique le repère "**OBEN-TOP**" à env. 1h30.

REMARQUE

Contrôler de temps en temps le clapet d'évacuation de la poussière et le nettoyer éventuellement.



(8) Lorsque l'indicateur d'entretien est dans le champ rouge (8-21/1), appuyer sur le bouton de réinitialisation. Le champ devient transparent.

ATTENTION

Avant de lancer le moteur, vérifier que tous les tuyaux et les flexibles de raccordement du système de filtre à air ne sont pas endommagés.



8.2.9 Remplacer la cartouche de sécurité

ATTENTION

- La cartouche de sécurité ne doit pas être nettoyée.
- La cartouche de sécurité doit être changée après cinq entretiens/nettoyages, au plus tard après deux ans.
- Lors du remplacement de la cartouche de sécurité, il est nécessaire de s'assurer qu'aucune saleté ou poussière ne puisse accéder à la cage du filtre.



(1) Déposer la cartouche du filtre (chapitre 8.2.8).

(2) Percer du milieu vers l'extérieur le cachet de la cartouche de sécurité (8-23/flèche) p. ex. avec un tournevis et relever les deux languettes.

(3) Tenir la cartouche de sécurité par les deux languettes et l'extraire par de légers mouvements de rotation. La remplacer en même temps que la cartouche du filtre (étant également à remplacer) par une nouvelle cartouche de sécurité.

(4) Le reste de la repose s'effectue comme décrit dans la section 8.2.8 (6)...(8).

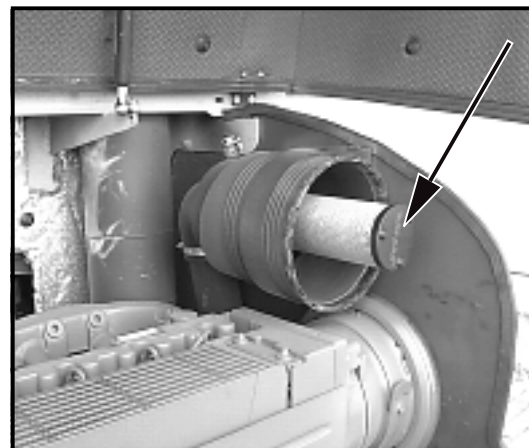


Fig. 8-23

8.2.10 Remplacement du filtre du carburant

Voir les instructions de service du moteur.

8.2.11 Remplacement de la batterie du démarreur

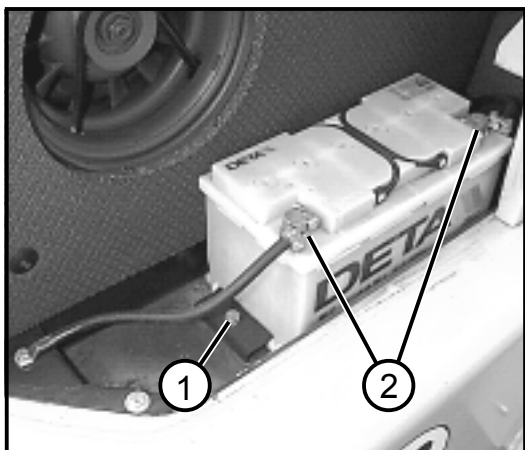


Fig. 8-24

REMARQUE

La batterie du démarreur est sans entretien selon DIN 72311, partie 7 et se trouve dans le compartiment-moteur sur le côté droit de l'engin.

- (1) Retirer le coupe-batterie (4-10/5).
- (2) Ouvrir le capot du moteur.
- (3) Dévisser la vis de fixation (SW 17) (8-24/1) de la fixation de batterie et l'enlever.
- (4) Défaire et retirer les bornes de connexion (8-24/2) de la batterie (SW 13).

DANGER

Toujours défaire en premier le pôle moins puis seulement ensuite le pôle plus. Lors de la fixation, procéder dans l'ordre inverse.

- (5) Extraire la batterie et la remplacer par une nouvelle.

- (6) Graisser les pôles de connexion avant de les fixer.

- (7) La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.



DANGER

Veiller à une bonne fixation.

- (8) Fermer le capot du moteur.

8.2.12 Entretien/remplacement du filtre à air frais

- (1) Relever la flèche porte-godet, poser les supports de la flèche porte-godet et faire pivoter la flèche porte-godet complètement vers la droite ou vers la gauche.
- (2) Desserrer les quatre vis de fixation (SW 10) (8-25/flèches) du capot du chauffage et retirer ce dernier.
- (3) Enlever les cartouches filtrantes (8-26/flèches) et les nettoyer à l'air comprimé.

ATTENTION

Ne pas utiliser d'essence, de liquides chauds ou d'air comprimé pour le nettoyage.

- (4) Vérifier que les cartouches filtrantes ne sont pas endommagées.

REMARQUE

En cas d'endommagements ou toutes les **1500 heures de service**, les cartouches filtrantes doivent être remplacées.

- (5) Poser les cartouches filtrantes et remonter le capot du chauffage.



Fig. 8-25

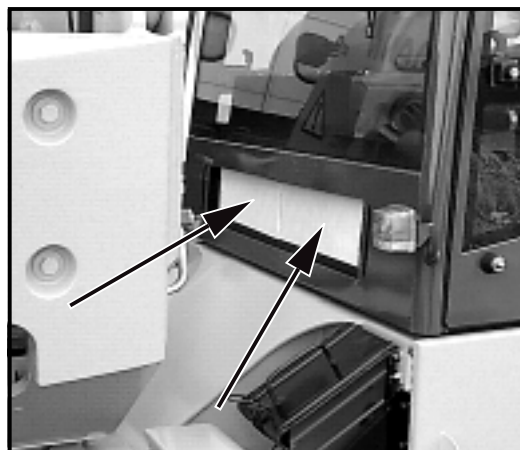


Fig. 8-26

8.2.13 Contrôle/réglage du frein de parking (course à vide)

DANGER

- Les travaux à effectuer sur le circuit de freinage ne peuvent être réalisés que par un personnel autorisé.
- Une perte d'huile dans le circuit de freinage doit absolument être déclarée au personnel autorisé (fuites!).

- (1) Contrôler le niveau d'huile hydraulique de frein (4-10/4) et éventuellement faire l'appoint.
- (2) Tirer le levier de frein à main (8-27/flèche) et le relâcher (position inférieure).



Fig. 8-27

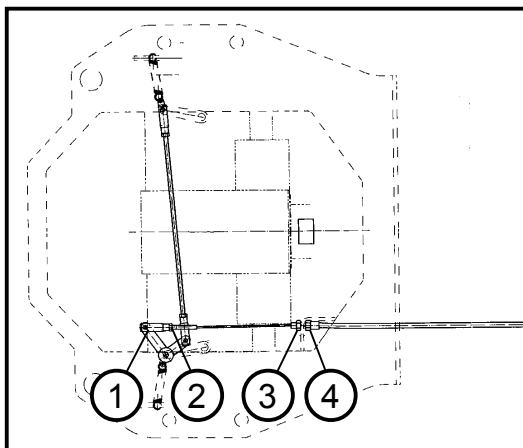


Fig. 8-28



Fig. 8-29



ATTENTION

L'effet du serrage du frein de parking devrait commencer à partir du 3ème cran.

Si la distance entre le levier du frein à main et l'effet de serrage du frein de parking est beaucoup plus grande, effectuer les travaux suivants:

REMARQUE

La figure 8-28 montre une vue par dessus de la région essieu AV/ châssis.

1ère possibilité de réglage:

- (3) Desserrer de la fixation la vis de réglage sur le câble Bowden (8-28/3) et régler au maxi. jusqu'à l'extrémité visible du filetage.
- (4) Serrer la vis de réglage (8-28/4) jusqu'à la fixation.

2ème possibilité de réglage:

- (5) Desserrer le contre-écrou (8-28/2) sur la chape (8-28/1).
- (6) Décrocher la chape et la tourner dans le sens de rotation des aiguilles d'une montre.
- (7) Raccrocher la chape.
- (8) Revisser le contre-écrou.

ATTENTION

- Toujours vérifier à chaque fois entre chaque réglage si le frein de parking commence à être efficace au 3ème cran du levier du frein à main.
- La tringlerie parallèle doit être au niveau des butées lorsque le frein de parking est desserré (8-29/ flèche).

- (9) Procéder au contrôle du fonctionnement.

8.3 Points de graissage/ point de huilage

- Pos. 8 du tableau d'entretien.
- Indiqués en rouge sur le véhicule.

8.3.1 Boulons du pendule d'essieu AR (8-30/flèches)

ATTENTION

Graisser les boulons du pendule d'essieu AR **toutes les 50 heures de service**.

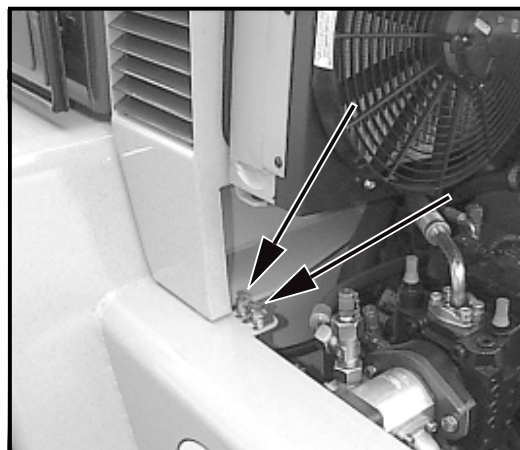


Fig. 8-30

8.3.2 Essieu AR (8-31/ flèches)

ATTENTION

Graisser les axes de fusées d'essieu **toutes les 50 heures de service**.

REMARQUE

Graisser les axes de fusée d'essieu des deux côté de l'essieu, à chaque fois en bas et en haut.

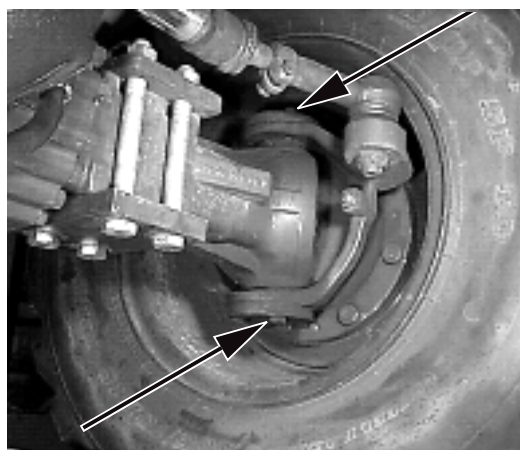


Fig. 8-31

8.3.3 Essieu AV (8-32/ flèches)

ATTENTION

Graisser les axes de fusée d'essieu **toutes les 50 heures de service**.

REMARQUE

Graisser les axes de fusée d'essieu des deux côté de l'essieu, à chaque fois en bas et en haut.

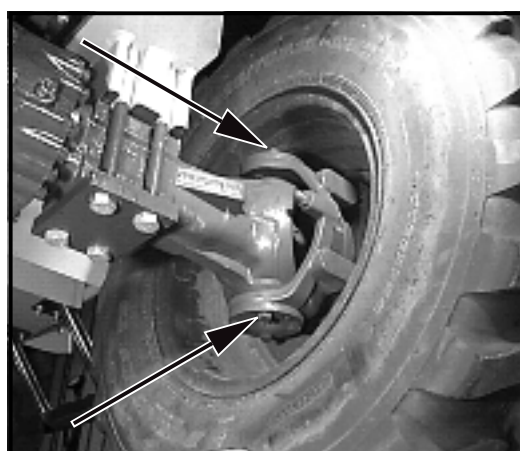


Fig. 8-32

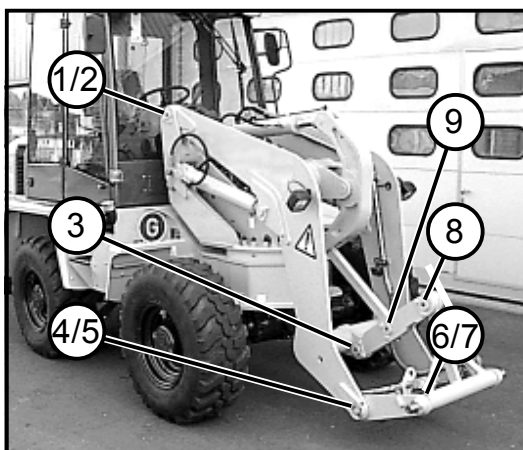


Fig. 8-33

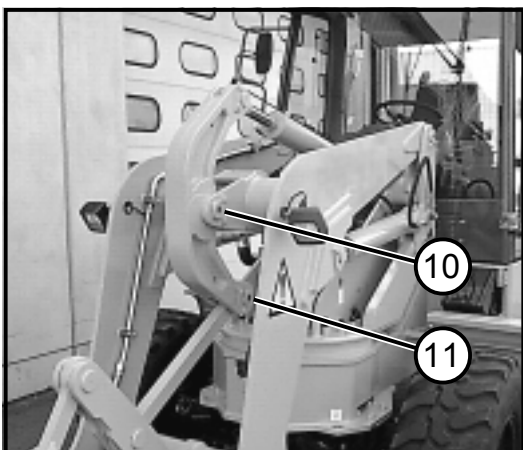


Fig. 8-34



Fig. 8-35

8.3.4 Ensemble des godets (8-33 et 8-34)

ATTENTION

Les boulons de palier/points de graissage de l'ensemble des godets doivent être graissés **toutes les 10 heures de service**.

- Pos. 1 + 2 Système de pivotement/
ensemble des godets
- Pos. 3 Levier de renversement
- Pos. 4 + 5 Ensemble des godets/
Système d'échange
- Pos. 6 + 7 Boulons, barre de
renversement
- Pos. 8 Levier de renversement
- Pos. 9 Levier de renversement
- Pos. 10 Levier de renvoi
- Pos. 11 Levier de renvoi

8.3.5 Liaison résistante à la torsion

Le graissage doit empêcher les frottements, étanchéifier et protéger contre la corrosion. Pour cette raison, graisser largement le roulement **toutes les 10 heures de service** jusqu'à ce que la graisse sorte. Lors du graissage de la liaison résistante à la torsion, faire pivoter le flèche porte-godet par étapes de 20° à chaque fois. Lors de cette opération, graisser les quatre graisseurs à chaque position (8-35/flèches). Un graissage est nécessaire avant et après une longue mise hors service de l'engin.

DANGER

- Avant le graissage, installer le support de la flèche porte-godet (1-1/flèche), serrer le frein de parking (4-10/8) et amener le commutateur du sens de marche (4-10/3) dans la position "0".
- **Pendant** le pivotement, il est interdit à quiconque de séjourner dans la zone de pivotement de la flèche porte-godet.

8.3.6 Porte de la cabine du conducteur (8-36/flèches)

ATTENTION

Graisser les charnières des portes de la cabine du conducteur **toutes les 50 heures de service.**

REMARQUE

Graisser les charnières de porte des deux portes de la cabine du conducteur.



Fig. 8-36

8.3.7 Godet multi-fonctions

ATTENTION

Graisser les boulons des paliers du godet multi-fonctions **toutes les 10 heures de service.**

REMARQUE

- Graisser le boulon (8-37/flèche) des deux côtés du godet multi-fonctions.

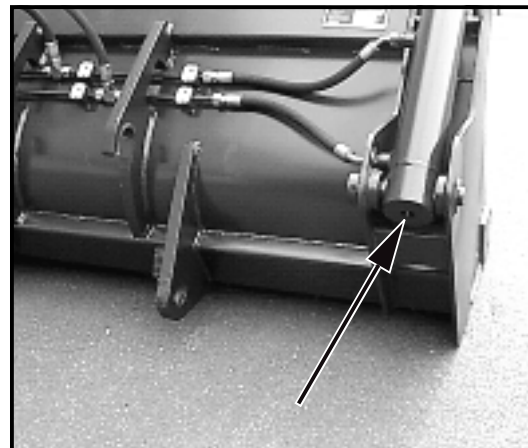


Fig. 8-37

- Graisser les boulons (8-38/flèches) des deux côtés du godet multi-fonctions.

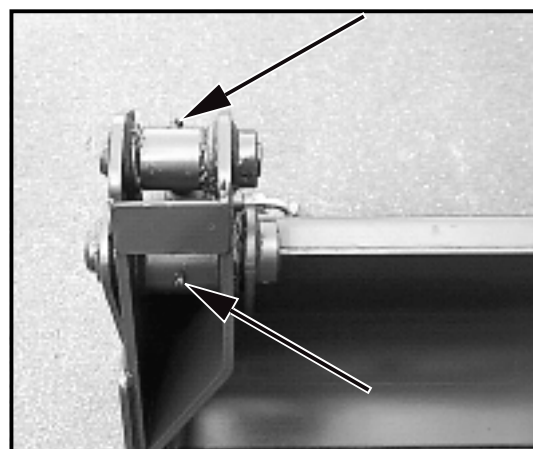


Fig. 8-38

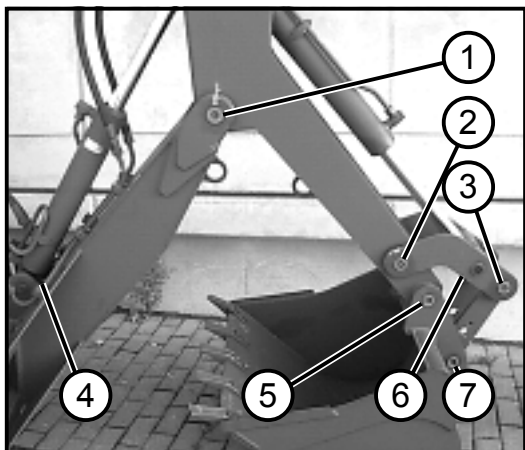


Fig. 8-39

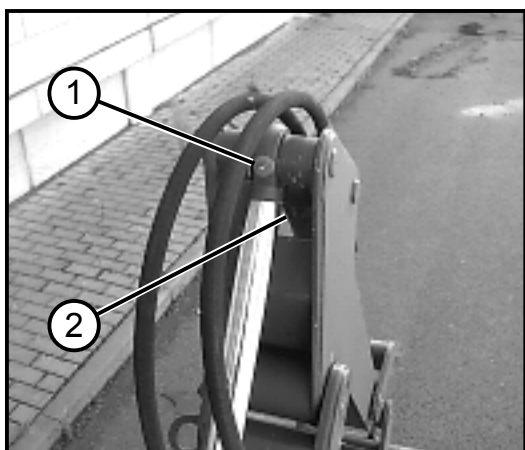


Fig. 8-40

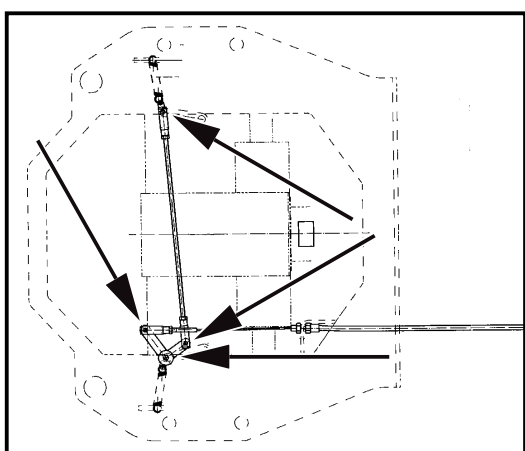


Fig. 8-41

8.3.8 Pelle frontale

ATTENTION

Graisser les boulons des paliers de la pelle frontale **toutes les 10 heures de service**.

REMARQUE

- Graisser les boulons (8-39/1, 8-39/2, 8-39/3, 8-39/5 et 8-39/7) des deux côtés.
- La pos. 8-39/4 montre le point de graissage du vérin du bras-support.
- La pos. 8-39/6 montre le point de graissage du vérin de la pelle.
- La pos. 8-40/1 montre le point de graissage du vérin du bras-support.
- La pos. 8-40/2 montre le point de graissage du vérin de la pelle.

8.3.9 Points de huilage

8.3.9.1 Frein de parking

Lubrifier les articulations et le levier de renvoi toutes les 50 heures de service avec de l'huile-moteur (8-41/flèches).

REMARQUE

La figure 8-41 montre la vue par dessus de la région essieu AV/ châssis.

8.3.9.2 Commutation de la servovalve (8-42/flèche)

ATTENTION

Lubrifier la tringlerie de commande de la commutation de la servovalve **toutes les 50 heures de service** avec de l'huile-moteur.

REMARQUE

Ne lubrifier que la surface visible de la tige de piston du barillet.

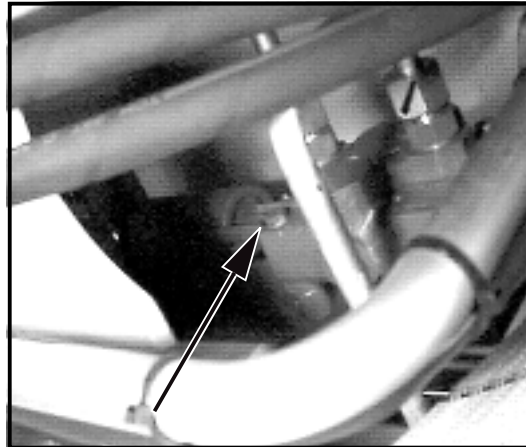
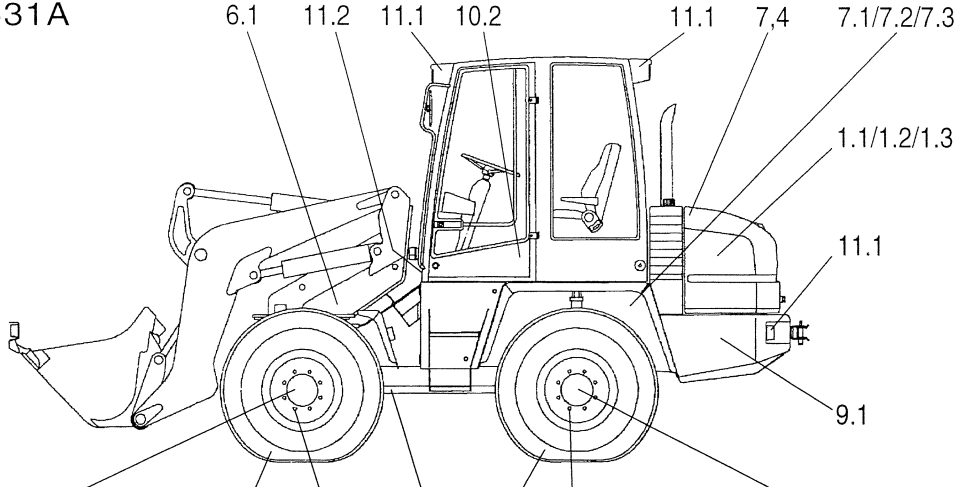


Fig. 8-42

8.4 Tableau d'entretien

4182631A					Intervalle en heures de service					Temps de pointage max. autorisés, aussi plus court selon l'action	
F 					10	50	500	1500	Pos.	Parties à entretenir	
					○	△			1	Moteur	
							○		1.1	Entretien selon prescriptions du fabricant	
							○		1.2	Système de filtre à air sec	
										Actionner la soupape d'évacuation de poussière	
										Contrôler l'indicateur d'entretien	
									1.3	Remplacer l'élément du filtre si l'indicateur d'entretien est rouge → 	
									2	Essieu AR avec engrenage distr. d'essieu/de manoeuvre	
							△	◇	2.1	Contrôle niveau d'huile engrenage d'essieu (vis de contrôle)	
									2.2	Vidange engrenage d'essieu → 	
							△	◇	2.3	Contrôle niveau d'huile engrenage planétaire (vis de contrôle)	
									2.4	Vidange engrenage planétaire → 	
							△	◇	2.5	Contrôle niveau d'huile engrenage distributeur (vis de contrôle)	
									2.6	Vidange engrenage distributeur → 	
									3	Essieu AV	
							△	◇	3.1	Contrôle niveau d'huile engrenage d'essieu (vis de contrôle)	
									3.2	Vidange engrenage d'essieu → 	
							△	◇	3.3	Contrôle niveau d'huile engrenage planétaire (vis de contrôle)	
									3.4	Vidange engrenage distributeur → 	
									4	Essieux / arbre(s) de transmission	
							▲	○	4.1	Contrôler la fixation des essieux (385 Nm)	
							▲	○	4.2	Contrôler la fixation de l'arbre /des arbres de transmission (32 Nm)	
									5	Roues et pneus	
							▲	○	5.1	Contrôler la pression de gonflage	
									5.2	Contrôler les écrous de roue (385 Nm)	
									6	Couronne pivotante à billes (seule la charge de pivotement)	
							▲	○	6.1	Contrôler la fixation (300 Nm)	
									7	Installations hydrauliques	
							△	◇	7.1	Changer l'élément de filtrage, observer la lampe-témoin → 	
									7.2	Contrôle du niveau d'huile (regard)	
									7.3	Vidange → 	
							○	◇	7.4	Contrôler et nettoyer le radiateur d'huile hydraulique	
									8	Points de graissage (marqués en rouge) → 	
									9	Batterie	
								○	9.1	Contrôle visuel	
									10	Freins ...	
									10.1	de service/de parking: contrôle fonctionnel et visuel avant le début des travaux	
									10.2	de service: contrôle visuel du réservoir de compensation	
									10.3	de parking: contrôle course à vide, réajustement si néc. → 	
									11	Eclairage / filtre d'air frais	
								○	11.1	Contrôler le fonctionnement avant le début des travaux	
								○	11.2	Contrôler le filtre d'air frais	

△ ▲ ○ ◇ ★  Première vidange / premier changement de filtre premier contrôle, élimination évt. des défauts constatés Contrôle, élimination évt. des défauts constatés Changement Se tenir aux repères ou aux dispositifs de remplissage et de contrôle Se reporter aux directives d'emploi	STOP Précaution ! Observer les instructions préventives contre les accidents en réalisant les travaux d'entretien! ⚠ ATTENTION Le frein de service ne doit être alimenté qu'avec de l'huile minérale!
--	---

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ 1 2.2 2.4 2.6 3.2 3.4 7.3 8 9 10 Huile moteur Huile d'engrenage Huile d'engrenage Huile d'engrenage Huile d'engrenage avec additif LS Huile d'engrenage Huile hydraulique (4.) Graisse Eau distillée Huile minérale	MIL-L-2104 C = API-CD MIL-L-2105 D = API-GL5-6 MIL-L-2105 D = API-GL5-6 MIL-L-2105 D = API-GL5-6 MIL-L-2105 D = API-GL5-6-LS MIL-L-2105 D = API-GL5-6 DIN 51524 - HVLP 46 DIN 51825 - KPF 1/2 N-20 DIN 51524 - HVLP 46	selon prescription du fabricant SAE 85 W 90 SAE 85 W 90 SAE 85 W 90 SAE 85 W 90-LS SAE 85 W 90 ISO VG 46, VI > 180 ISO VG 46, VI > 180 ISO VG 46, VI > 180	» 10 l avec filtre à huile » 6,25 l » 2 x 0,75 l » 1,9 l (20 km/h) » 1,6 l (30 km/h) » 6,25 l » 2 x 0,75 l » 120 l selon besoin selon besoin selon besoin
---	--	---	---